



**VOTRE AVEZ UNE IDÉE DE PROJET PROFESSIONNEL
MAIS AUSSI DES DOUTES.**

PHASE PRÉLIMINAIRE

Un référent identifié pour le suivi et la réalisation de la prestation.

Le premier entretien de la prestation est programmé rapidement après la validation du financement :

- Reprise et validation de l'analyse de la nature des besoins et de la situation du (de la) bénéficiaire identifiés lors de l'entretien préalable.
- Personnalisation du programme avec l'objectif d'aboutir à la formalisation d'un projet cohérent
- Engagement réciproque du bénéficiaire et du référent après vérification de votre implication pour ce bilan de compétences.

PHASE D'INVESTIGATION

Bilan professionnel et personnel :

- Identification et valorisation de vos aspirations, motivations, valeurs, centres d'intérêt, personnalité, pour renforcer votre projet en adéquation avec qui vous êtes.
- Objectiver vos compétences et aptitudes, soft skills, savoir-faire, savoir-être, valeur ajoutée, transférables à votre projet.
- Adaptation au contexte professionnel de vos points forts et de vos points faibles.
- Découverte des secteurs d'activité correspondant à vos aspirations.
- Exploration des types de carrières envisagées et des métiers possibles.

Analyse métier et validation de l'opportunité de votre (vos) projet(s) :

- Exploration détaillée et priorisation des voies d'évolutions professionnelles envisageables.
- Prise en compte de vos contraintes personnelles.
- Construction progressive du projet et des actions adaptées à réaliser (recherches, enquêtes-métiers, ...).
- Identification des entreprises à cibler, sollicitation de votre propre réseau ou prise de rendez-vous dans notre réseau d'entreprises pour réaliser les enquêtes métier nécessaires.
- Elaboration d'une ou plusieurs alternatives pour se former, s'orienter vers la VAE ou la création d'entreprise.

PHASE DE CONCLUSION

Un document de synthèse est remis et commenté au dernier jour du Bilan de Compétences. Il est élaboré avec pour indications :

- **Les circonstances du bilan** avec un récapitulatif du parcours et des attentes du bénéficiaire.
- **Le parcours de bilan et des démarches mises en oeuvre.**
- **Les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles** au regard des perspectives d'évolution envisagées, avec mise en évidence des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet.
- **Le projet envisagé** : éléments constitutifs du projet professionnel avec éventuellement un projet de formation ou de VAE, et l'expression des pistes alternatives étudiées.
- **Élaboration du plan d'actions** avec les principales étapes prévues pour la réalisation de ce projet à court ou à long terme.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Explorer puis définir clairement les métiers vers lesquels vous orienter
- Confirmer les idées de projet que vous avez déjà
- Analyser vos compétences, aptitudes et motivations
- Valider l'adéquation entre votre profil et le marché de l'emploi
- Construire un projet de formation, de Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Étudier l'opportunité de la création ou de la reprise d'entreprise

PUBLIC ET FINANCEMENT

Tout public dont demandeur d'emploi, salarié, toute personne en situation de handicap.
Devis établi à l'issue de l'entretien de positionnement, tarif : 1350€.

Moyens de financement : **CPF**, financement personnel, financement OPCO (salariés).

Autres situations : Demandeurs d'emploi, licenciés économiques, ... (nous consulter)

UN CADRE ÉTABLI

- Le bilan de compétences est organisé dans sa totalité en **entretiens individuels**.
- Il commence toujours par un diagnostic et **l'analyse des actions réalisées** et se termine par la **définition des actions précises à mener**.
- Les **entretiens en face à face** sont hebdomadaires ou programmés au rythme le plus adapté.
- Des **entretiens téléphoniques, en visioconférence** ou **échanges par messagerie** sont proposés.
- **Après la fin du bilan de compétences, possibilité de prendre contact avec le référent** pour toute question concernant le projet.
- **Mise en place d'un accompagnement** visant à atteindre les objectifs déterminés.
- **Un suivi 6 mois après la fin** de l'accompagnement afin de mesurer l'impact réel du parcours.
- Différentes formules de bilans de compétences adaptées à vos besoins.
- **Une connaissance pragmatique du marché de l'emploi**, des secteurs d'activité et des territoires.

DE L'ENGAGEMENT

- Évaluation des **compétences**, des **aptitudes** et des **motivations**.
- Une **recherche documentaire** sur les métiers, le secteur d'activité, le bassin d'emploi.
- Un **travail « de terrain » pour une immersion dans le secteur d'activité**.
- Des **enquêtes auprès de professionnels**.

OUTILS

- Livret personnel avec les **supports de travail**.
- Questionnaire **auto-évaluation**.
- **Tests** selon le parcours.
- Préparation aux **entretiens professionnels**.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- **État de présence**.
- **Questionnaire de satisfaction** permettant d'évaluer la qualité perçue lors de l'accompagnement.

CONDITIONS D'ACCÈS : En présentiel (Toulouse et Montauban) ou 100% à distance ;
Entretien de positionnement avec le consultant 4 semaines avant le démarrage.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

ROMY PONS

ROMY.PONS.EXT@CREACTUP.COM

RÉFÉRENT HANDICAP

FANNY DOSTES

FANNY.DOSTES@CREACTUP.COM

SUPPORT TECHNIQUE

NJAKA RAJERY

NJAKA.RAJERY@CREACTUP.COM

Assistance sous 48h maximum